

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE (TLPE)

(Articles L. 2333-6 à L. 2333-16 du code général des collectivités territoriales)

ANNEE

« ENSEIGNES »

Déclaration initiale

1 – Identité du déclarant		Adresse de facturation (si différente)
Nom du représentant légal		
Nom ou raison sociale		
N° Siret / Code NAF		
Adresse		
Code postal		
N° Téléphone / N° Fax		
Adresse courriel		

PARTIE RESERVEE A LA COLLECTIVITE						
	Nombre de faces	Superficie TOTALE	Tarif unitaire au m ²	Réfaction 50%	Exonération	TOTAL TAXE A REGLER
TOTAUX		m ²	€	€	€	€

2 – Etat des enseignes existantes au 1^{er} janvier [ANNEE]

Observations

3 – Engagement du déclarant

Je soussigné, auteur de la présente déclaration :

(Nom, prénom),

certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.

A Le,

Cachet de l'établissement

Signature

Toute fausse déclaration constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal.

4 – Obligations de dépôt

Déclaration à retourner dûment complétée et signée, **avant le 1^{er} mars de l'année concernée**, à la commune où sont implantés les **enseignes déclarées**.

5 – Cadre réservé à la commune ou à l'EPCI

Date de réception de la présente déclaration initiale :

Observations

.....